

Bulletin Agricole du Congo Belge

(Cultures, Elevages, Sylviculture, Chasse et Pêche)

N° 1.

MARS 1925.

Vol. XVI.

Le *Bulletin Agricole du Congo Belge* paraît quatre fois par an. Il est publié par la Direction de l'Agriculture du Ministère des Colonies et a pour but :

- 1) De grouper les documents officiels intéressant le Service de l'Agriculture et les colons agricoles;
- 2) De faire connaître aux colons les résultats pratiques des études et expériences d'intérêt agricole entreprises par le Service agricole de la Colonie;
- 3) De porter à la connaissance des agents du Service de l'Agriculture et des colons, les progrès accomplis au point de vue de l'agriculture dans les colonies étrangères;
- 4) De publier des renseignements techniques détaillés sur les cultures et élevages pouvant être pratiqués dans la Colonie, ainsi que sur tous les sujets techniques présentant un intérêt agricole.

Le *Bulletin* est distribué gratuitement aux colons, aux sociétés agricoles congolaises et aux missionnaires.

L'abonnement est de 25 francs par an pour la Belgique et le Congo, de 35 francs pour l'Étranger.

Le *Bulletin* peut être envoyé, à titre d'échange, aux publications d'agriculture coloniale de Belgique et de l'Étranger.

Les grands animaux de chasse du Congo Belge

par EDM. LEPLAE, Professeur à l'Université de Louvain,
Directeur Général au Ministère des Colonies.

Le grand gibier qui peuplait les savanes, les forêts et les rivières du Congo belge est en voie de disparition rapide. De multiples facteurs en ont permis, provoqué ou même organisé le massacre.

Déjà de nombreuses régions, autrefois très giboyeuses, sont presque dépeuplées.

Les quelques territoires où les animaux sauvages abondent encore sont assaillis par les chasseurs, surtout depuis un ou deux ans. Les armes à feu et les pièges accomplissent avec eux le massacre.



Fig. 1. — Jeune lion mâle tué à Katentania (Katanga) en 1922, par M. Coleaux, directeur de la Station d'élevage de l'Etat.

pour chasser des animaux herbivores, ou pour se repaître des cadavres et des restes de repas des animaux carnivores, lions et léopards. On les voit souvent suivre de loin les grands félins, attendant en grognant que la proie leur soit abandonnée. Les hyènes achèvent les animaux blessés, vieux ou malades; elles déterrent les cadavres dans les cimetières s'ils ne sont pas profondément enfouis. Lorsque le lion est devenu vieux et affaibli, il meurt misérablement sous la dent des hyènes.

L'*hyène tachetée* est la plus forte des deux espèces et se défend avec rage lorsqu'elle est blessée ou prise au piège; elle a même parfois attaqué des hommes, endormis à trop grande distance des feux.

LES RHINOCEROS

Nous avons, en Afrique, deux rhinocéros, le rhinocéros noir et le rhinocéros blanc.

Le Rhinocéros noir.

Le *Rhinocéros noir*, l'espèce la plus commune et la plus petite, se rencontrait autrefois dans toute l'Afrique du Sud et de l'Est, et dans les savanes entourant, au Sud et à l'Est, la forêt équatoriale.

Les Boers lui ont fait, comme à tout le gros gibier, une guerre systématique, en vue de la préparation de viande séchée (*biltong*), et de manches de fouets et cravaches (*sjambok*), de sorte qu'il est devenu très rare en Afrique du Sud et rare en Rhodésie. Mais il est encore assez nombreux dans l'ancienne Afrique orientale allemande et commun dans les parties peu habitées du Nord de l'Afrique orientale anglaise.

Au Congo belge, il se voyait assez fréquemment au Katanga; un rhinocéros d'assez belle taille fut encore abattu par les indigènes en 1912, entre la Luiswichi et Chiniama.

Ce rhinocéros ne dépasse guère une taille de 1 m. 50 au garrot. Il porte sur le nez deux défenses de corne, formées de poils agglutinés; la corne antérieure est plus longue et plus effilée que la corne postérieure. Mais ces défenses sont notablement moins développées que celles du rhinocéros blanc et n'ont guère de valeur commerciale.

Le rhino noir se nourrit surtout de feuilles, brindilles, rameaux tendres et racines d'arbres et buissons. Il les saisit avec sa lèvre supérieure, prolongée vers le bas en forme de doigt. Cet animal ne pâture que la nuit; comme la plupart des animaux sauvages, il passe le jour à dormir dans un fourré touffu, éloigné de toute circulation. Dans les plaines sèches du nord du Kenya il circule cependant en plein jour et ne peut se cacher.



Fig. 27. — Rhinocéros blanc du Haut Uélé, tué par M. Lebrun.

mais rapide, à la première alerte et, dans sa fuite aveugle, renverse et piétine les hommes et charge même les caravanes. ce qui lui vaut une réputation de férocité qu'il ne mérite guère. Il manque d'agilité, de sorte qu'il ne dévie que difficilement de sa direction. On peut donc facilement échapper à son assaut en se jetant de côté; l'animal ne s'arrête pas, ordinairement, et continue sa fuite éperdue. Cependant, le rhinocéros noir peut devenir très dangereux lorsqu'il est acculé ou blessé; les vieux mâles surtout sont à craindre et plusieurs chasseurs blancs en ont fait une expérience fatale: un coup de corne de rhino fait presque toujours une blessure grave.

Le Rhinocéros blanc.

Le *Rhinocéros blanc* est bien différent de l'espèce précédente. C'est un animal énorme, le plus grand des mammifères terrestres, après l'éléphant. Il est herbivore, de mœurs craintives et douces. Pâturent en plein jour, comme une bête bovine, il se déplace peu, mais se réfugie à l'ombre d'un arbre ou d'un buisson pendant les heures les plus chaudes. Doué d'un odorat très développé, il voit et entend mal: ces défauts, joints à la grande masse de son corps, à sa démarche lente, ainsi qu'à son caractère débonnaire, permettent de l'abattre facilement, avec peu de danger.

Aussi ce curieux animal fut-il exterminé rapidement en Afrique du Sud. Il y a une trentaine d'années, on croyait son espèce éteinte ou réduite à quelques unités errant dans les déserts du sud du Zambèze. On admettait que ce fleuve formait la limite septentrionale du territoire habité par le rhinocéros blanc.

Ce fut donc avec surprise que les zoologistes apprirent, vers 1900, que des chasseurs anglais, battant les rives du Haut Nil, dans l'Enclave de Lado, avaient aperçu et tué plusieurs de ces grands rhinocéros. Les expéditions ultérieures firent voir que ce rhinocéros existe encore en assez grand nombre au nord du lac Albert, mais presque exclusivement sur la rive gauche du Nil. Ce fleuve semblait séparer la zone du rhinocéros blanc de celle habitée par le rhinocéros noir. Une information toute récente, révèle cependant la présence de quelques rhinocéros blancs à l'est du Nil.

rappelant le mufle du bœuf. Le nez porte deux énormes défenses cornées, dont la première, longue, assez mince et arrondie, peut atteindre un mètre de longueur. La seconde, ordinairement plus courte, est aplatie et généralement émoussée. La peau est gris blanchâtre.

La rareté de cet énorme animal lui assure aujourd'hui une protection officielle: sa chasse est interdite, sauf autorisation spéciale, difficilement accordée dans le Soudan anglais. Elle est interdite également au Congo belge et, de plus, une réserve de chasse a été établie dans l'angle nord du Haut Uélé, région la plus riche en cette grande espèce. Mais de multiples infractions furent commises dans cette région depuis la guerre, les longues défenses de rhinocéros se vendant aussi cher et même à plus haut prix que l'ivoire, et la chasse aux antilopes et aux buffles ayant été tolérée dans la réserve, ce qui prête à tous les abus. Cette réserve est cependant une des deux plus belles du Congo belge.

LES ZEBRES

Le zèbre possède l'avantage précieux d'être insensible à la trypanosomiase et à la *horse sickness*, deux maladies qui attaquent, en Afrique centrale, le cheval, l'âne et le mulet, et sont fort défavorables au développement de l'agriculture et des transports. Aussi les colons européens ont-ils fait, en Afrique méridionale et orientale, d'assez nombreuses tentatives pour domestiquer le zèbre. Celui-ci se prête aux mêmes usages que le cheval: selle et attelage.

Les résultats de ces essais furent satisfaisants, mais les expériences ne furent pas suffisamment méthodiques et prolongées, de sorte que la question de l'utilisation du zèbre n'a fait aucun progrès réel, malgré la facilité de dressage de cet animal.

Nombre de zèbres dressés à la selle et à l'attelage ont cependant été vus et même utilisés en Afrique et en Europe. Un Boer employa même pendant quelques années des attelages de zèbres pour conduire les diligences postales entre Pietersburg et Tuli.

Les espèces et variétés de zèbres peuvent être massées en deux groupes.

L'un comprend des animaux de petite taille, aux oreilles assez longues et aux sabots réduits, rappelant l'âne. Le *zèbre des montagnes* ou zèbre du Cap, est le type de ce groupe. Il est rayé jusqu'aux sabots de lignes noires et multipliées; son ventre est blanc et son museau fauve.

Le *zèbre de Grévy*, baptisé du nom du président de la République française, qui reçut du roi Ménélik d'Abyssinie les premiers spécimens connus de cette belle et grande espèce, est, lui aussi, rayé jusqu'aux sabots, mais les rayures sont étroites et serrées et le ventre blanc en est dépourvu.

Les zèbres du groupe des *Quaggas*, plus semblables à des chevaux, sont ainsi nommés en Afrique du Sud par imitation de leur cri habituel. Ils habitent un territoire immense, s'étendant sur tout l'Est de l'Afrique, depuis le Zouloulând jusqu'en Abyssinie, et couvrant aussi le sud de l'Angola. Par suite des différences profondes de sol et